

Il existe un autre point essentiel auquel il faut songer. Comme je l'ai indiqué, un des besoins le plus urgent et non satisfait auquel doivent faire face les pays en voie de développement est le personnel de direction et les spécialistes. Il faut trouver ces personnes spécialisées qui exercent leur talent dans l'exploitation de sociétés actives et prospères. Les sociétés canadiennes, dans une plus large mesure que d'autres sociétés étrangères, sont contraintes par la nature des conditions économiques de notre pays d'effectuer le genre d'opérations flexibles et diversifiées qui donnent justement naissance aux compétences dont les pays en voie de développement ont besoin.

Le besoin existe. Les sociétés canadiennes sont en très bonne posture pour le satisfaire tout en réalisant un profit pour elles-mêmes.

Lorsque ce genre d'investissement réalisera un revenu certain pour votre société et profitera en même temps au pays où se trouve l'exploitation, il n'y aura pas lieu évidemment de demander au gouvernement une aide quelconque à l'exception peut-être des services diplomatiques et ceux de nos délégations commerciales. C'est précisément ce genre d'entreprises que nous sommes très heureux de voir à l'oeuvre dans le tiers monde.

Mais, tout d'abord, les hommes d'affaires-doivent s'assurer de leurs possibilités. C'est là un objectif de ce colloque. Mais, c'est aussi la raison justificative d'une nouvelle initiative que j'ai demandé au ministère du Commerce d'entreprendre. Désormais, nos fonctionnaires au Canada et dans le monde entier sont tenus d'aider les hommes d'affaires en ce qui concerne leurs projets d'investissements directs et d'attirer l'attention des sociétés canadiennes sur les possibilités d'investissements à l'étranger pourvu qu'ils semblent aller dans le sens de notre intérêt national. En outre, nous étudions à l'heure actuelle d'autres mesures visant à encourager les investissements canadiens du secteur privé dans les pays en voie de développement, y compris la possibilité d'établir un programme pour assurer les investisseurs canadiens contre certains des risques particuliers inhérents aux projets productifs dans les pays en voie de développement.

J'ai mentionné certaines des occasions qui se présentent pour rendre un service réel aux pays en voie de développement tout en contribuant à la croissance des sociétés canadiennes et à leur avantage financier. Mais cela peut se faire avec le maximum de profit si ces sociétés jouissent d'une saine gestion économique à la base, tant du point de vue de la société que du point de vue national. C'est pourquoi nous consacrons, au gouvernement, mes collègues et moi, tant de temps pour essayer d'apporter un meilleur équilibre à nos recettes et à nos dépenses et que la priorité est accordée aux projets susceptibles d'augmenter notre productivité et notre puissance économiques. Depuis trop longtemps nous, Canadiens, avons essayé de retirer de notre économie plus que nous n'y avons mis. Il s'agit maintenant de comprimer nos exigences et d'essayer de raffermir les bases pour l'avenir.

Messieurs, tels sont les défis qui se posent aux pays en voie de développement. J'estime qu'il est autant dans votre intérêt que dans celui du Canada et du monde entier d'essayer d'y répondre. Si ce colloque pouvait simplement vous convaincre d'examiner les possibilités qui vous sont offertes de jouer une part active dans ce domaine, ce colloque aura été utile. Si nous ne pouvons pas rencontrer ces défis, le Canada et le monde entier en